

Les débuts du royaume de Juda en 2 Ch 10–20. Narration et idéologie

L'art narratif puissant illustré par les récits de la Genèse, de l'Exode ou encore de Juges et de Samuel est-il au rendez-vous du Livre des Chroniques ? Un rapide regard sur les index d'ouvrages généraux sur l'analyse narrative des récits bibliques permet de constater que les livres des Chroniques en sont presque absents. Ce désintérêt des biblistes narratologues pour 1-2 Ch est-il dû au fait que leur récit est souvent secondaire par rapport à celui des livres de Samuel et des Rois, ou tient-il à une autre raison tenant, par exemple, au style narratif particulier des Chroniques ? Un des deux exemples retenus par Yairah Amit dans son ouvrage *Reading Biblical Narratives*, à savoir l'usage de la topographie dans le récit de la campagne de Sennachérib en 2 Ch 32¹, ébauche une réponse que je voudrais illustrer dans les pages qui suivent : en Chroniques, la narration a une finalité idéologique qui dicte sa loi à la manière de modeler le récit.

David M. Gunn et Danna N. Fewell appuient cette position à leur manière en évoquant brièvement la figure de Josaphat en 2 Ch 17–20². Un peu plus loin, en étudiant le traitement du personnage de David, ils explicitent clairement ce que cela représente : « Le style lui-même ordonne notre compréhension. (...) Plutôt que de ménager dans le texte ellipses, ambiguïtés, ouvertures – comme si souvent dans l'histoire de David en Samuel-Rois – il nous enserme [23] et nous emmène vers une compréhension simple et claire. (...) En d'autres termes, il est monologique plutôt que dialogique »³, faisant en sorte que le lecteur soit le moins possible impliqué dans l'élaboration d'un sens qu'il lui suffit de recevoir à la manière d'une évidence – d'où l'ennui que l'on éprouvera peut-être en lisant ce récit qui sollicite si peu l'acribie et l'inventivité de son lecteur.

Quelles options narratives caractérisent ce style propre au récit des Chroniques ? C'est ce que je me propose d'examiner dans ces pages, en empruntant mes exemples aux chapitres 10 à 20 de 2 Ch, un récit qui relate l'histoire des rois de Juda entre le schisme du Nord à l'époque de Roboam et la mort du roi Josaphat. Dans ce récit, le Chroniste suit le récit du premier livre des Rois en se limitant à ce qui concerne les rois de Juda⁴, c'est-à-dire surtout deux épisodes : la sécession des tribus du Nord au début du règne de Roboam (2 Ch 10,1–11,4 // 1 R 12,1–24) et la guerre d'Achab et Josaphat contre Ramôth de Galaad (2 Ch 18,2–34 // 1 R 22,2–35), ainsi

¹ Y. AMIT, *Reading Biblical Narratives. Literary Criticism and the Hebrew Bible*, Fortress Press, Minneapolis, 2001, p. 121–122.

² D.M. GUNN, D.N. FEWELL, *Narrative in the Hebrew Bible*, University Press, Oxford, 1993, p. 151–152.

³ D.M. GUNN, D.N. FEWELL, *Narrative in the Hebrew Bible*, p. 171 (pour l'étude de David, voir p. 169–173).

⁴ On notera que ce choix représente en lui-même un appauvrissement narratif par rapport au livre des Rois dont le récit est un va-et-vient perpétuel entre rois d'Israël et rois de Juda, un chassé-croisé entre souverains contemporains qui permet des jeux d'analogies et de contrastes souvent révélateurs. Je remercie J.-P. Sonnet pour cette suggestion.

que quelques autres notices⁵. Ayant beaucoup de matériau propre, ces onze chapitres offrent donc un bel exemple de la manière de raconter en 1-2 Ch.

(1) L'USAGE INTENSIF DU MODE NARRATIF

Une première option du narrateur des Chroniques est le recours privilégié au mode narratif. Qu'est-ce à dire ? Dans le long récit de Genèse à 2 Rois, nombreuses sont les scènes croquées pour ainsi dire sur le vif, truffées de dialogues alertes et vivants, qui donnent au lecteur l'impression d'assister aux faits comme s'ils se déroulaient devant lui sur une scène – c'est le « mode scénique ». Une telle façon de raconter laisse une grande place au travail du lecteur que le narra[24]teur laisse face aux faits sans guère le guider dans sa compréhension des personnages, de leurs interactions et des enjeux sous-jacents. À l'inverse, racontés en « mode narratif », les événements sont filtrés par le narrateur qui assume lui-même son récit en le narrant avec ses propres mots⁶. Cela lui permet de souligner ce qu'il estime essentiel ou de synthétiser une série d'actions, d'exprimer ses jugements, de qualifier directement les personnages ou leur agir, etc.

Les deux premiers chapitres de l'ensemble retenu sont significatifs à cet égard. Le premier épisode relate les négociations entre le roi Roboam, fils et successeur de Salomon, et les Israélites qui revendiquent de lui un mode de gouvernement plus souple. Le jeune roi refusant de leur donner satisfaction, ils décident de faire sécession. En réalité, ce récit de 2 Ch 10,1–11,4 est un véritable calque de 1 R 12. Le narrateur alterne habilement les modes narratif et scénique, comme c'est très souvent le cas dans la Bible hébraïque. Son récit est émaillé de nombreux dialogues et de brefs discours qui lui confèrent un style vivant (2 Ch 10,4-5.6-11.12.14b.16b ; 11,3-4). Le mode scénique domine largement et le narrateur intervient peu pour guider la lecture ou émettre un jugement plus ou moins direct (voir toutefois 10,13-14a.15-16a et 18b). En revanche, dans l'épisode suivant, typique des parties propres à 1-2 Ch, le mode narratif domine largement. Avec le sommaire sur les travaux de fortification menés par Roboam (11,5-12), le récit de 11,13-17 est un bel exemple de cette façon de raconter. Après que Jéroboam a fait sécession, ne laissant à Roboam, fils de Salomon, que les tribus de Juda et Benjamin,

... les prêtres et les lévites qui étaient dans tout Israël se rallièrent à lui [Roboam] de tout leur territoire. Oui, les lévites quittèrent leurs pâturages et leurs possessions et s'en allèrent en Juda et à Jérusalem, parce que Jéroboam et ses fils les avaient empêchés d'exercer le sacerdoce d'Adonaï et avait institué des prêtres à lui pour les hauts lieux, les [25] boucs et les veaux qu'il avait fabriqués.

À leur suite, de toutes les tribus d'Israël, ceux qui avaient à cœur de chercher Adonaï, le Dieu d'Israël, vinrent à Jérusalem pour offrir des sacrifices à Adonaï le Dieu de leurs pères. Ils renforcèrent le royaume

⁵ En outre, 2 Ch reprend en les amplifiant les quelques informations sur le règne de Roboam et la campagne de Shishaq (2 Ch 12,2-16, voir 1 R 14,25-31) et l'essentiel des notices sur les règnes d'Abiyya et d'Asa (1 R 15,1-2.7-24), qu'il développe largement par des épisodes propres (2 Ch 13,1–17,1).

⁶ Voir J.-P. SONNET, « “Le livre trouvé”. 2 Rois 22 dans sa finalité narrative », dans *Nouvelle Revue Théologique* 116 (1994), p. 836-861, qui, parlant de 2 Ch 34 affirme : « Le Chroniste préférera sceller dans la narration (*telling*) ce qui, du côté du livre des Rois, est mis en œuvre de manière dramatique (*showing*) » (p. 839). Sur ces deux modes, D. MARGUERAT, Y. BOURQUIN, *Pour lire les récits bibliques. Initiation à l'analyse narrative*, Cerf-Labor et Fides, Paris-Genève, 2009, p. 97-99.

de Juda et ils soutinrent Roboam, fils de Salomon pendant trois années, car ils marchèrent dans la voie de David et de Salomon pendant trois années.

Dans ces quelques lignes, le narrateur guide de près le lecteur à qui il ne permet pas de se représenter les faits par lui-même en les lui montrant. Par son souci très net de valoriser le royaume de Juda et son roi, et par sa façon de raconter comment, des tribus du Nord, prêtres et lévites d'abord, fidèles d'Adonaï ensuite, rejoignent Roboam, il porte à la fois un jugement positif sur la démarche de ceux qui affluent à Jérusalem et critique sévèrement Jéroboam qui interdit de service les prêtres authentiques pour se constituer un nouveau sacerdoce, idolâtre et donc illégitime. On notera encore comment il qualifie les fidèles en les nommant « ceux qui ont à cœur de chercher Adonaï », à son tour appelé « Dieu de leurs pères » – ce qui suggère leur fidélité à la religion traditionnelle. Enfin, en finale, il anticipe discrètement la défection de Roboam qui abandonnera bientôt la loi d'Adonaï avec tout Israël (voir 11,23b–12,1).

Les exemples de récits en mode narratif sont très repérables dans les chapitres retenus. On notera particulièrement les épisodes de bataille entre Israël, guidé par Jéroboam, et Juda avec son roi Abiyah (13,13-19), et entre les Coushites et le roi Asa (14,8-14, à l'exception de la prière d'Asa au verset 10), ou encore l'évocation de l'expédition de l'égyptien Shishaq en Juda (12,19-13a), de la réforme d'Asa (15,8-18) ou du début du règne de Josaphat (17,3-12). Très souvent, ces récits ou certains de leurs éléments sont proches du sommaire, un autre procédé, caractéristique du mode narratif, assez souvent utilisé dans les Chroniques (voir par exemple 2 Ch 11,12.23 ; 12,11 ; 13,20a ; 15,17-18 ; 17,13-19 ; 20,29-30).

Le choix du mode narratif permet, je l'ai dit, que le narrateur exprime des jugements sur les personnages et leurs actions. Ils peuvent être directs (12,2b : « ils avaient été infidèles à Adonaï » ; 17,4 : [26] « Josaphat marcha dans les commandements d'Adonaï ») ou simplement suggérés (12,15a : « Jéroboam institua des prêtres à lui pour les hauts lieux » ; 16,12b : « même dans sa maladie, Asa ne recourut pas à Adonaï, mais aux médecins »). Mais quelle que soit la manière, ils manifestent clairement l'idéologie du récit⁷. Dans ce cadre, il n'est pas rare que le narrateur use de son omniscience : « Roboam fit ce qui est mal, car *il n'appliqua pas son cœur à chercher Adonaï* » (12,14) ; « les fils de Juda triomphèrent, car *ils s'étaient appuyés sur Adonaï, le Dieu de leurs pères* » (13,18) ; « les gens d'Israël s'étaient rabattus sur lui en quantité quand *ils avaient vu que Adonaï, son Dieu, était avec lui* » (15,9 ; voir aussi 14,12 et 15,15b).

Du reste, le narrateur des Chroniques fait un usage assez fréquent de l'omniscience. C'est le cas notamment quand, au sein d'événements humains, il dévoile l'action de Dieu lui-même : « Josaphat cria et Adonaï le secourut et Dieu détourna de lui [ses assaillants] » (18,31b) ; « Adonaï mit des agents de discorde parmi les fils d'Ammon... » (20,22 ; voir aussi 13,15-16 ; 17,3.10). Cette faculté lui permet même de révéler le point de vue divin qui vient corroborer avec autorité la lecture qu'il propose de l'histoire racontée : « Les chefs d'Israël et le roi s'humilièrent et dirent : “Adonaï est juste”. *Quand Adonaï vit qu'ils s'étaient humiliés*, la parole d'Adonaï fut adressée à Shemaya en ces termes : “Ils se sont humiliés. Je ne les ferai

⁷ Voir, par ailleurs, le jugement sur Saül en 1 Ch 10,13-14, sur Roboam en 2 Ch 12,14 ou encore sur Yoram en 21,6.10b-11, et, en positif sur Ézéchias en 31,20-21. Ce ne sont là que quelques exemples.

pas détruire. Mais je leur donnerai sous peu la délivrance.” » (12,6-7, voir encore v. 12). On notera que ces procédés réduisent considérablement l’espace d’interprétation du lecteur en lui imposant celle du narrateur.

(2) EN MODE SCÉNIQUE, DE FRÉQUENTS DISCOURS EXPLICITES

La préférence marquée pour le mode narratif n’empêche évidemment pas que de larges pans de récit soient en mode scénique. C’est le cas lorsque des personnages tiennent des discours ou dialoguent entre eux. À vrai dire, lorsque les récits de 2 Ch 10–20 n’ont pas de parallèle en 1 Rois, on n’y rencontre aucun dialogue⁸. En revanche, les discours sont assez fréquents. Parfois brefs, le plus souvent longs, ils expriment clairement la position théologique du récit ainsi que les valeurs religieuses et éthiques qu’il cherche à promouvoir.

Le premier long discours de l’ensemble narratif retenu est celui que tient Abiyya, roi de Juda, au moment où il va engager le combat avec Jéroboam et ses israélites largement supérieurs en nombre (13,4b-12).

« Écoutez-moi, Jéroboam et tout Israël. ⁵ Ne devriez-vous pas savoir qu’Adonaï, le Dieu d’Israël, a donné la royauté à David sur Israël pour toujours, à lui et à ses fils, alliance indestructible ? ⁶ Et Jéroboam fils de Nevath, serviteur de Salomon fils de David, s’est dressé et rebellé contre son maître. ⁷ Des aventuriers, des vauriens se sont rassemblés autour de lui et ils se sont imposés à Roboam, fils de Salomon, alors que Roboam était jeune et faible de caractère et n’a pas résisté devant eux. ⁸ Et maintenant vous parlez de résister à la royauté d’Adonaï qui est dans la main des fils de David ! Vous êtes une foule nombreuse et vous avez avec vous les veaux d’or que Jéroboam a faits pour vous comme dieux. ⁹ N’avez-vous pas banni les prêtres d’Adonaï, fils d’Aaron, et les lévites, et ne vous êtes-vous pas fait des prêtres comme les peuples des [autres] pays ? Quiconque venait se faire investir avec un taureau de son troupeau et sept bœufs devenait prêtre de ces non-dieux. ¹⁰ Quant à nous, c’est Adonaï, notre Dieu, et nous ne l’avons pas abandonné : les prêtres qui servent Adonaï sont fils d’Aaron et les lévites sont en fonction. ¹¹ Ils font fumer pour Adonaï des holocaustes de matin en matin et de soir en soir, ainsi que l’encens parfumé, ils disposent du pain sur la table pure et ils allument de soir en soir le chandelier d’or et ses lampes. Car nous, nous assurons le service d’Adonaï, notre Dieu, alors que vous, vous l’avez abandonné. ¹² Voici avec nous Dieu comme chef, ses prêtres et les trompettes de la sonnerie pour sonner contre vous. Fils d’Israël, ne combattez pas contre Adonaï, le Dieu de vos pères, car vous ne réussiriez pas. »

[28] L’idéologie de ce discours est transparente. La seule royauté légitime est celle de David avec qui Adonaï a conclu une alliance infrangible. Le roi d’Israël, Jéroboam, est lui-même un rebelle et c’est grâce à des vauriens qu’il s’est imposé face au roi davidique en profitant de sa faiblesse. Il a sombré dans l’idolâtrie et installé un sacerdoce vénal après avoir expulsé les prêtres d’Adonaï. Au contraire, Juda n’a pas abandonné son Dieu : il a conservé les prêtres légitimes et célèbre le culte selon la Loi. Aussi Dieu est-il avec lui. S’opposer à Juda et à son roi, c’est se faire l’ennemi d’Adonaï, et cela ne peut déboucher que sur la défaite, quoi qu’il en soit de la supériorité numérique (13,3 et 8). Le récit de bataille qui suit (13,13-17) donne entièrement raison à Abiyya : quand Jéroboam prend les Judéens en tenaille, ceux-ci crient vers Adonaï qui frappe leurs adversaires, à qui ils infligent ensuite une cuisante défaite. Et le narrateur de conclure – sans doute pour qui n’aurait pas encore compris : « Les

⁸ Il y a néanmoins quelques paroles isolées en 12,5-8 ; 16,3 (// à 1 R 15,19) ; 19,2-3 ; 20,2.21.

filis d'Israël furent humiliés en ce temps-là et les fils de Juda l'emportèrent, car ils s'étaient appuyés sur Adonaï, le Dieu de leurs pères » (13,18).

Une telle séquence articulée autour d'un discours se répète plusieurs fois dans nos chapitres. Le récit du règne d'Asa (2 Ch 14–17) est tout entier construit selon ce procédé. Un premier discours du roi invite les habitants de Juda à restaurer les villes en les fortifiant en les assurant de la paix « car nous avons cherché Adonaï notre Dieu, nous l'avons cherché et il nous a donné le repos tout autour ». Et le narrateur poursuit : « Ils bâtirent et ils prospérèrent » (14,6). Vient ensuite le récit de la guerre déclenchée par l'incursion des Coushites. Ici, dans une prière Asa affirme que la confiance en Dieu est salvatrice, et ce discours est suivi de la victoire remportée par Adonaï en faveur de son peuple (14,8-14). Un prophète invite alors Asa et son peuple à la fidélité à Dieu (15,1-7) : « Adonaï est avec vous quand vous êtes avec lui, et si vous le cherchez, il se laissera trouver par vous ; mais si vous l'abandonnez, il vous abandonnera », dit-il en substance (v. 2). Alors, Asa débarrasse le pays des idoles et restaure le vrai culte à Jérusalem, chacun s'engageant par serment à chercher Adonaï. La conclusion ne surprend guère : « Comme [29] c'était de tout leur cœur qu'ils faisaient le serment et avec toute leur bonne volonté qu'ils le cherchaient, Adonaï se laissa trouver par eux et il leur donna le repos tout autour » (15,8-15). Le dernier épisode illustre ce qui se passe en cas d'infidélité. Quand Asa fait un pacte avec le roi de Damas pour qu'il neutralise son ennemi israélite, un prophète vient lui reprocher de s'appuyer sur les Syriens plutôt que sur Adonaï. Or, « Adonaï promène ses yeux sur toute la terre pour soutenir ceux dont le cœur est entièrement à lui ». Parce qu'Asa a agi en insensé, ajoute-t-il, il connaîtra désormais la guerre (16,1-9).

Le règne de Josaphat est aussi l'occasion pour le narrateur de reprendre ce schéma pour construire certains épisodes. En 19,5-11, soucieux de faire observer la loi, ce roi installe des juges dans les villes de Juda tandis qu'à Jérusalem, il confie le pouvoir judiciaire à des prêtres, à des lévites et à des laïcs. Dans deux discours, il les invite à accomplir leur tâche dans la crainte de Dieu et le respect de sa Loi⁹. Il conclut : « Soyez ferme et agissez, de sorte qu'Adonaï soit avec le bon ! » (v. 11b). Quant au début de l'épisode de la guerre contre Moab et Ammon (2 Ch 20), il est truffé de discours : dans une prière, Josaphat dit sa confiance en Adonaï qui n'abandonnera pas le peuple à qui il a donné le pays mais se trouve à présent sans défense face à une immense armée (v. 5-12) ; à travers Yahaziel, Adonaï rassure toute l'assemblée en affirmant que la guerre est la sienne et qu'il n'y a donc pas à craindre (v. 15-17) ; enfin, au moment de partir au combat, Josaphat conclut : « Ayez confiance en Adonaï votre Dieu et vous tiendrez bon ! Ayez confiance en ses prophètes et vous réussirez ! » (v. 20). C'est ce que le récit confirme ensuite avec éclat : quand les chantres entonnent la louange d'Adonaï, celui-ci fait en sorte que les ennemis s'entre-tuent. Aussi, à leur arrivée sur le champ de bataille, les Judéens ne trouvent que des cadavres et n'ont plus qu'à s'emparer de l'abondant butin (v. 21-26).

La pensée sans cesse martelée dans tous ces discours – toujours confirmés ensuite par les faits racontés – est simple : la fidélité à [30] Adonaï paie. Quand le peuple le cherche de tout

⁹ Comme le soulignent D.M. GUNN, D.N. FEWELL, *Narrative in the Hebrew Bible*, p. 152, ce passage joue sur les mots « juges » (*shôph'êtim* : v. 5.6) et « jugement » (*mishpat* : v. 6.8.10) et sur le verbe « juger » (*shaphat* : v. 6), comme pour souligner que l'action de Josaphat est dans la ligne de ce que proclame son nom (*yêhō-shaphat* : « Adonaï juge »).

son cœur, qu'il a confiance en lui, reste avec lui et le craint, Dieu lui donne le repos, la prospérité, la réussite et la victoire. En revanche, qui se fait l'ennemi d'Adonaï va à sa perte sans délai.

(3) ÉPISODES PARALLÈLES AU RÉCIT DE 1 ROIS

Lorsque son récit suit celui du livre des Rois, le narrateur des Chroniques n'intervient guère dans la narration, si ce n'est en insérant ici et là une remarque en mode narratif. Cela ne signifie pas qu'il renonce à sa propre lecture des faits relatés, on va le voir.

Dans le récit de la sécession en 2 Ch 10, il ne change presque rien par rapport au récit de 1 R 12 ; toutefois, quelques différences mineures mais sensibles suggèrent sa façon propre de voir les choses. Ainsi, il évite de laisser penser que le roi doit se mettre au service du peuple et le servir (voir 1 R 12,7), préférant dire qu'il lui faut plutôt se montrer bon et bienveillant avec les gens (2 Ch 10,7). Il ne mentionne pas le sacre de Jéroboam (voir 1 R 12,20), comme s'il voulait dénier toute qualité royale à Jéroboam et à ses successeurs. Il suggère encore que le vrai Israël subsiste en Juda et Benjamin : ainsi, en 11,3, il restreint l'expression « tout Israël » aux membres de ces deux tribus (« tout Israël en Juda et Benjamin ») et, au verset 4, il ne précise pas que les « frères » du Nord sont les « fils d'Israël »¹⁰, et cela, en même temps qu'il souligne l'obéissance de Roboam et de son peuple à l'ordre de Dieu.

Une dernière différence est plus importante, quoique très subtile, dans le texte qui enregistre le refus de Roboam d'écouter les gens d'Israël (en italique, les différences entre 1 R et 2 Ch) :

[31]

2 Ch 10,15-16a	1 R 12,15-16a
Le roi n'écouta pas le peuple car il y eut une intervention de la part de Dieu, pour qu' <i>Adonaï</i> accomplisse sa parole qu' <i>il</i> avait dite par Ahiyya de Silo à Jéroboam, fils de Nebat, <i>et</i> tout Israël, <i>[à savoir]</i> que le roi ne les aurait pas écoutés ¹¹ .	Le roi n'écouta pas le peuple car il y eut une intervention de la part d'Adonaï, pour qu' <i>il</i> accomplisse sa parole qu' <i>Adonaï</i> avait dite par Ahiyya de Silo à Jéroboam, fils de Nebat. <i>Et</i> tout Israël <i>vit</i> que le roi ne les écoutait pas...

En 1 R, le refus de Roboam permet l'accomplissement de l'oracle que, à la fin du règne de Salomon, Ahiyya de Silo communique à Jéroboam, lui annonçant qu'Adonaï lui donnera dix tribus dont il deviendra le roi, en raison de l'idolâtrie dans laquelle Salomon a entraîné son peuple (1 R 11,31-37). La phrase de 2 Ch 10,16a n'est que très légèrement différente, mais elle a un tout autre sens. En effet, le narrateur n'a pas relaté précédemment l'oracle de

¹⁰ Comparer 1 R 12,23-24 « Dis à Roboam fils de Salomon, roi de Juda, à toute la maison de Juda et à Benjamin et au reste du peuple : « Ainsi parle Adonaï. Ne montez pas vous battre contre vos frères, les fils d'Israël ; retournez... », et 2 Ch 11,3-4 : « Dis à Roboam fils de Salomon, roi de Juda, et à tout Israël en Juda et Benjamin : « Ainsi parle Adonaï. Ne montez pas vous battre contre vos frères ; retournez... ».

¹¹ La différence est tellement subtile que la plupart des versions ne traduisent pas bien le texte de 2 Ch, pourtant bien traduit par la LXX. Parmi les versions courantes en français, seule la Bible de Jérusalem rend correctement le texte hébreu.

Ahiyya¹² : à ses yeux, en effet, le roi bâtisseur du Temple a mené une vie sans reproche. Par la légère variante – qui fait des premiers mots du verset 16 un discours indirect, typique du mode narratif¹³ –, le narrateur opère un retour en arrière (une analepse) pour révéler qu’auparavant, Ahiyya de Silo avait averti Jéroboam et les israélites de ce qu’il allait se passer, à savoir que le légitime successeur de Salomon ne les écouterait pas. Il laisse entendre qu’ainsi avertis par Dieu, ils n’auraient pas dû revendiquer moins de charges et que leur démarche était donc une rébellion contre Adonāi.

[32] Cette lecture est clairement exposée au chapitre 13 où le narrateur, revenant sur la raison de la sécession d’Israël, développe sa pensée par l’intermédiaire du roi juste Abiyya, fils et successeur de Roboam, dans le discours (cité ci-dessus) adressé à « Jéroboam et tout Israël » (v. 4b). Il affirme que c’est la révolte de Jéroboam contre Dieu qui est à l’origine de la sécession et du schisme, et que soutenu par le groupe de bandits et de vauriens qui se sont réunis autour de lui, il s’est imposé par la force au fils de Salomon. Encore jeune et tendre, en effet, Roboam n’a pas réussi à leur résister – bien que ce soit lui, le descendant de David, qui détienne l’unique « royauté d’Adonāi » (2 Ch 13,5-8a). On perçoit ici combien le narrateur de 2 Ch tient à la légitimité de la maison royale de Jérusalem.

Dans le récit de 2 Ch 20,1-34 relatant la guerre menée par Achab d’Israël et Josaphat de Juda contre Ramot de Galaad (parallèle à 1 R 22,1-35), on observe un phénomène semblable. Si le narrateur de 2 Ch adopte le mode essentiellement scénique du récit de 1 R 22, caractérisé par de nombreux dialogues et un rythme enlevé, il intervient par deux fois en mode narratif, en faisant appel à son omniscience. D’une part, il modifie le début du récit, précisant au verset 2b l’intention cachée d’Achab vis-à-vis de Josaphat : profitant de la visite du roi judéen qui s’est allié à lui par mariage (v. 1b¹⁴), il offre des sacrifices en sa faveur (v. 2a) dans le but de l’inciter à l’accompagner dans une campagne militaire contre Ramot de Galaad¹⁵. Une telle façon de présenter les choses revient à accorder des circonstances atténuantes au roi de Juda qui est mis par Achab dans une position où il peut difficilement lui refuser son aide. D’autre part, au verset 31b, le narrateur de 2 Ch ne raconte pas les faits comme celui de 1 R. Alors que le roi de Ramot a fixé Achab, le roi d’Israël, comme cible unique pour ses hommes, c’est Josaphat qu’ils poursuivent car il est le seul à avoir revêtu son équipement royal, au contraire d’Achab qui s’est déguisé (1 R 22,30-32a et 2 Ch [33] 18,29-31a). À ce point, le narrateur de 1 R en reste au niveau du combat : Josaphat pousse un cri et, en l’entendant, les assaillants reconnaissent qu’il ne s’agit pas du roi d’Israël et ils s’éloignent de lui (2 R 22,32b-33). En 2 Ch, « Josaphat cria et *Adonāi le secourut et Dieu les détourna de lui* » (2 Ch 18,31b) : ici, c’est Dieu qui répond au cri du roi de Juda, le narrateur dévoilant l’action cachée du véritable

¹² Il n’a pas enregistré non plus l’idolâtrie de Salomon et n’a donc aucune raison de condamner celui-ci. La condamnation divine de Salomon en 1 R 11,11-13 ne figure donc pas non plus dans le récit des Chroniques.

¹³ La conjonction *kî* (ici, explicative, « à savoir que... ») introduit le discours indirect. Pour d’autres discours de ce type, voir 14,3 (« Asa dit à Juda *de chercher Adonāi* ») et 15,12-13 (« ils s’engagèrent par alliance à *chercher Adonāi, le Dieu de leurs pères, de tout leur cœur et de toute leur âme ; quiconque ne chercherait pas Adonāi, Dieu d’Israël, serait mis à mort* »), ou, ailleurs, par ex. en 2 Ch 23,9 ; 29,30 ; 31,4.11.

¹⁴ Cette notice propre au Chroniste est reprise en 2 Ch 21,6 (// à 2 R 8,18) et 22,2-3 (// à 2 R 8,26) où on apprend que le fils de Josaphat, Yoram, a épousé Athalie, la fille d’Achab (de la dynastie d’Omri).

¹⁵ En revanche, à l’inverse de ce que fait le narrateur en 1 R 22,2, il ne révèle pas la raison pour laquelle Achab veut attaquer Ramot de Galaad.

acteur du salut de Josaphat, qui peut alors rentrer sain et sauf à Jérusalem (2 Ch 19,1) alors qu'Achab perd la vie, frappé par une flèche perdue (18,33-34).

Cette seconde particularité du récit de 2 Ch 18 trouve un prolongement intéressant. Quand Josaphat rentre à Jérusalem, un voyant l'interpelle par ces mots : « Est-ce bien le méchant qu'il faut secourir ? Ceux qui haïssent Adonaï, les aimerais-tu ? À cause de cela, sur toi la colère, loin de la face d'Adonaï. Cependant de bonnes choses ont été trouvées chez toi, car tu as brûlé les ashéras hors du pays, et tu as affermi ton cœur pour chercher Dieu » (2 Ch 19,2-3). Cet oracle éclaire ce qui vient d'être raconté : en s'alliant au roi d'Israël – même si celui-ci l'y a habilement amené –, en ne lui résistant pas lorsqu'il refusait d'écouter Michée, le prophète d'Adonaï, Josaphat a soutenu un ennemi de Dieu. Ainsi éloigné de la présence d'Adonaï, il a échappé de peu à la colère au cœur de la bataille. Mais Adonaï n'a pas oublié tout le positif à son actif (voir 17,3-9), aussi lui a-t-il permis d'échapper à la mort. Ici, un autre point important de la pensée du Chroniste trouve confirmation : la rétribution divine immédiate et exactement proportionnée à l'attitude humaine.

On voit bien comment procède ce narrateur dans ces passages qu'il partage avec celui du Livre des Rois. Tout en racontant les choses de manière presque identique, il diverge notamment là où cela est nécessaire pour préparer une explication postérieure du sens du récit. Celle-ci prend la forme d'un discours qui fait plus que suggérer au lecteur l'interprétation du narrateur, qui, de cette façon, neutralise la pluralité des lectures que le récit partagé avec les Rois permet, notamment grâce au recours au mode scénique.

[34] (4) BRÈVE CONCLUSION

Les choix qui président à la narration dans les livres des Chroniques sont bien clarifiés par les exemples développés ci-dessus. La préférence pour le mode narratif y est symptomatique de la tendance du narrateur à contrôler de près le récit et son interprétation, notamment en usant de la faculté d'omniscience. Ceci est renforcé par sa manière d'articuler des discours de personnages, discours en soi sujets à caution, avec des récits (en mode narratif) qui viennent leur donner raison de sorte que, de l'ensemble, ressort clairement la vérité des événements. De manière plus ou moins directe et plus ou moins subtile, le narrateur fait ainsi des personnages les porte-parole de sa propre lecture des événements. Enfin, lorsqu'il partage le récit du Livre des Rois, le narrateur des Chroniques trouve le moyen – parfois avec beaucoup de finesse – d'en fournir une interprétation dans la ligne de la pensée qu'il entend inculquer au lecteur.

Ce contrôle de l'acte de lecture est sans doute, comme le suggère Y. Amit, une des marques de fabrique de la littérature idéologique. Tout se passe en effet comme s'il s'agissait de ne rien laisser au hasard, en accompagnant sans cesse et au plus près le travail du lecteur. En résulte cependant un récit assez rigide d'où a disparu tout ce qui fait le sel d'une histoire bien racontée – suspense, curiosité et surprise – au profit d'une pensée martelée au moyen de ressources narratives aussi efficaces que bien maîtrisées.

André Wénin, Faculté de théologie

Université catholique de Louvain — 45 Grand-Place, B-1348 LOUVAIN-LA-NEUVE